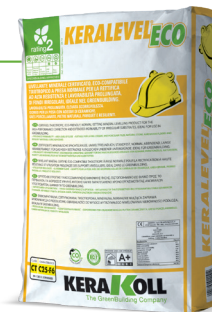


Keralevel® Eco

Enduit de ragréage nivelant minéral, certifié, thixotrope, éco-compatible, à prise normale et utilisation prolongée pour une égalisation à haute résistance des supports irréguliers, idéal dans le GreenBuilding. À très faibles émissions de substances organiques volatiles, recyclable comme agrégat en fin de vie.

Keralevel® Eco assure de longs délais d'ouvrabilité en garantissant l'égalisation des grandes surfaces, même dans des conditions climatiques extrêmes avec une finition lisse idéale pour l'encollage successif des revêtements avec des colles éco-compatibles.



GREENBUILDING RATING®

Keralevel® Eco

- Catégorie : Inorganiques minéraux
- Préparation des supports de pose



Très faibles émissions COV

Recyclable comme agrégat

SYSTÈME DE MESURE ATTESTÉ PAR L'ORGANISME DE CERTIFICATION SGS

PLUS PRODUIT

- Intérieurs, extérieurs
- Adapté à la pose de carrelages, grès porcelainés, pierres naturelles, parquets, et sols résilients avec des mortiers-colles



DOMAINES D'UTILISATION

Destination d'utilisation

Nivellement de fonds irréguliers à prise normale, retrait compensé. Épaisseurs jusqu'à 10 mm.

Mortiers-colles compatibles :

- gels-colles, mortier-colles minéraux, à technologie SAS, mortiers-colles organiques mono et bi-composants
- mortiers-colles à base ciment, mono et bi-composant réactifs époxy et polyuréthanes, colles en phase aqueuse et solvantées

Revêtements :

- grès cérame, carreaux en céramique de tous les types et formats
- pierres naturelles, pierres reconstituées, marbres
- parquet, moquettes, caoutchouc, PVC, linoléum
- vernis et peintures

Supports :

- enduits ciment et mortier bâtard
- murs en blocs de béton ou béton cellulaire
- chapes minérales réalisées avec Keracem® Eco Pronto, Keracem® Eco Prontoplus, Rekord® Eco Pronto et Keracem® Eco comme liants ou prémélangés
- chapes à base ciment
- résidus de mortiers-colles à base de ciment
- béton
- béton armé

Sols et murs, intérieurs et extérieurs, à usage privé, commercial et industriel, plaques chauffantes.

Ne pas utiliser

Sur des enduits à base de plâtre et des chapes en anhydrite sans l'utilisation du primaire d'accrochage certifié, éco-compatible à l'eau Primer A Eco; sur des supports à flexibilité et dilatation thermique élevées et sur le placoplâtre; sur les supports mouillés ou sujets à des remontées d'humidité continues.

* ÉMISSION DANS L'AIR INTÉRIEUR Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

MODE D'EMPLOI

Préparation des supports

En général les supports doivent être propres, exempts de poussière, huiles et graisses, sans remontées d'humidité, parties friables et inconsistantes ou non parfaitement adhérentes telles que résidus de ciment, chaux, peintures et colles qui doivent être entièrement éliminées. Le support doit être stable, non déformable, sans fissures et avoir déjà effectué le retrait hygrométrique de séchage.

Supports à faible absorption : les supports lisses et peu absorbants ou complètement inabsorbants, tels que céramique, carreaux de marbre, vernis époxy et peintures murales, résidus de colle oxydés, bétons lissés, se présentant comme étant compacts et bien adhérents, doivent être préparés par abrasion mécanique ou par application du promoteur d'adhérence éco-compatible à l'eau Keragrip Eco, en suivant les indications d'utilisation et après avoir effectué un nettoyage spécifique. Les éventuels traitements superficiels tels que cires ou produits décoffrants doivent être éliminés mécaniquement ou en utilisant des produits chimiques spécifiques.

Supports à absorption élevée : sur des chapes et enduits compacts, mais très absorbants, appliquer préalablement le primaire d'accrochage certifié, éco-compatible à l'eau Primer A Eco afin de réduire et ajuster l'absorption. En cas de supports absorbants à consistance faible, appliquer le consolidant de profondeur éco-compatible à l'eau Keradur Eco. Respecter le délai d'attente indiqué pour la pose avant d'effectuer la rectification avec le produit nivelant.

Préparation

Préparer Keralevel® Eco dans un récipient propre en versant $\approx \frac{1}{4}$ de l'eau nécessaire. Introduire progressivement Keralevel® Eco en gâchant le mélange avec un malaxeur hélicoïdal à faible nombre de tours ($\approx 400/\text{min.}$). Ajouter l'eau jusqu'à l'obtention d'un mortier homogène et sans grumeaux. La quantité d'eau figurant sur l'emballage est indicative.

Application

Étaler une première couche de produit sur le support de pose, préparé et humidifié de façon appropriée, à l'aide d'une spatule lisse, en pressant énergiquement afin de garantir l'adhérence et d'évacuer l'air présent dans les porosités, puis procéder à la régularisation de l'épaisseur. L'éventuelle application d'une rectification successive doit être effectuée dès que la précédente aura durci ($\approx 24 \text{ h à } +23^\circ\text{C}$ 50% H.R.), et après l'application de Primer A Eco dilué, en veillant toujours à exercer une pression adéquate pour garantir une adhésion maximale. L'aspect de la finition superficielle peut varier selon que l'on utilise une lisseuse en inox ou une taloche en éponge. Pour la pose successive de carreaux en céramique, il est toujours conseillé d'obtenir une surface rugueuse et poreuse.

Nettoyabilité

Nettoyer les résidus Keralevel® Eco des outils avec de l'eau avant le durcissement du produit.

AUTRES INDICATIONS

Joints : tous les joints présents sur le fond doivent être respectés.

Fonds déformables : en cas de fonds sujets à flexion, appliquer le promoteur d'adhérence éco-compatible Kerakoll® adapté à la typologie du support, en suivant les indications d'utilisation; fixer sur le fond un treillis en fibre anti-alcaline à maille 4x5 mm; gâcher Keralevel® Eco Ultra avec $\approx 3,3 \text{ l}$ de latex Keraplast Eco 337 et $\approx 3,3 \text{ l}$ d'eau.

Enduits à base de plâtre : ils doivent être secs et traités avec le primaire d'accrochage certifié, éco-compatible à l'eau Primer A Eco, en suivant les indications d'utilisation.

Chapes en anhydrite : elles doivent être sèches, poncées selon les indications du fabricant et traitées avec le primaire d'accrochage certifié, éco-compatible, en phase aqueuse Primer A Eco, en suivant les indications d'utilisation.

CAHIER DES CHARGES

Le nivellement certifié, à résistance élevée, du support d'une épaisseur comprise entre 1 et 10 mm sera réalisé avec le produit nivelant minéral, éco-compatible, thixotrope à prise normale et délai d'utilisation prolongé, conforme à la norme EN 13813 classe CT-C25-F6, GreenBuilding Rating® 2, type Keralevel® Eco de Kerakoll Spa, idéal pour la pose successive de céramique au bout de $\approx 12 - 24 \text{ h}$ et de pierres naturelles, parquet et résilients $\approx 3-5$ jours après sa pose, à $+23^\circ\text{C}$ 50% H.R. Appliquer avec une lisseuse en inox sur le support préalablement préparé, propre et de dimensions stables, puis finir avec une taloche dure. Rendement moyen de $\approx 1,5 \text{ kg/m}^2$ par mm d'épaisseur réalisée.

DONNÉES TECHNIQUES SELON LA NORME DE QUALITÉ KERAKOLL

Aspect	Prémélangé	
Poids spécifique	$\approx 1,45 \text{ kg/dm}^3$	UEAtc/CSTB 2435
Nature minérale de l'agrégat	carbonné cristallin	
Granulométrie	$\approx 0-600 \mu\text{m}$	UNI 10111
Conservation	≈ 12 mois à partir de la date de production dans l'emballage d'origine et non ouvert ; craint l'humidité	
Emballage	Sacs 25 kg	
Taux de gâchage	$\approx 6,5 \text{ l} / 1 \text{ sac } 25 \text{ kg}$	
Poids spécifique du mélange	$\approx 1,86 \text{ kg/dm}^3$	UNI 7121
Durée pratique d'utilisation (pot life)	≥ 4 heures	
Températures limites d'application	de $+5^\circ\text{C}$ à $+35^\circ\text{C}$	
Épaisseurs réalisables	de 1 à 10 mm	
Délai avant circulation piétonne	≈ 24 heures	
Délai avant la pose :		
- céramique et carrelage en terre cuite	≈ 24 heures	
- parquet, sols résilients et pierres naturelles	≈ 3 jours	
Consommation	$\approx 1,5 \text{ kg/m}^2$ par mm d'épaisseur	

Mesure à une température de $+20^\circ\text{C}$, 50% d'humidité relative et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier : température, ventilation et porosité du support.

PERFORMANCES

QUALITÉ DE L'AIR À L'INTÉRIEUR (IAQ) COV - ÉMISSIONS DE SUBSTANCES ORGANIQUES VOLATILES

Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 2954/11.01.02
HIGH-TECH		
Adhérence sur béton après 28 jours	≥ 1 N/mm ²	EN 13892-8
Résistance à :		
- compression après 28 jours	≥ 25 N/mm ²	EN 13892-2
- flexion après 28 jours	≥ 6 N/mm ²	EN 13892-2
- abrasion après 28 jours	≤ 250 mm ³	EN 12808-2
Dureté superficielle après 28 jours	≥ 40 N/mm ²	EN 13892-6
Classification	CT – C25 – F6	EN 13813

Mesure des caractéristiques à une température de +20 °C, 65 % H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions de chantier.

AVERTISSEMENTS

- Produit pour utilisation professionnelle

- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur
- ne pas utiliser Keralevel® Eco pour des nivellements ou pour combler des irrégularités du support supérieures à 10 mm
- ne pas ajouter d'autres liants ou additifs au mélange
- des basses températures et une humidité relative élevée de l'environnement augmentent les temps de séchage
- une quantité d'eau excessive réduit les résistances mécaniques et la vitesse de séchage
- avant de poser parquet et sol résilient, vérifier l'humidité résiduelle avec un hygromètre au carbure de calcium
- protéger des rayons directs du soleil et des courants d'air durant les 12 premières heures
- respecter les joints de structure existants
- en cas de besoin, demander la fiche de sécurité
- pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le Kerakoll Worldwide Global Service +39-0536.811.516 – globalservice@kerakoll.com

Les données relatives aux Rating se réfèrent au GreenBuilding Rating® Manual 2013. Les présentes informations sont actualisées à novembre 2020 (réf. GBR Data Report – 1220). Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre Société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.



KERAKOLL
The GreenBuilding Company

KERAKOLL S.p.a.
Via dell'Artigianato, 9 - 41049 Sassuolo (MO) Italy
Tel +39 0536 816 511 - Fax +39 0536 816 581
info@kerakoll.com - www.kerakoll.com